

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 19 Août 2020 / N° 940

Prix : 20 DA

Relance économique :

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE À LIBÉRER L'ÉCONOMIE DE LA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES

Assassinat de Rafik Hariri:

Le TSL acquitte Osuspects

Conversion de 200 000
véhicules en GPLc en 2021

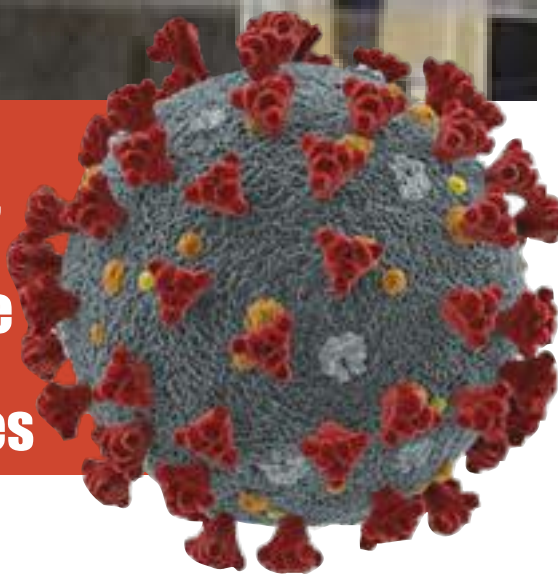
« Environ 200 start-ups
seront associées au
programme » affirme
Chitour

Réouverture des
établissements scolaires
pour la révision :

**Le Protocole de
prévention
approuvé par le
Comité scientifique**

Coronavirus:

**419 nouveaux cas,
306 guérisons et
12 décès en Algérie
durant les
dernières 24 heures**



Tourisme

**Le ministre
insiste sur
l'application
rigoureuse des
règles de
prévention**

Saison estivale

**La Gendarmerie
nationale met en
place d'un plan
spécial**

Associations

**4000 agréments
octroyés en un
mois et demi**

Plan de relance
économique :

**Des
organisations
patronales
remettent une
plateforme
commune**

Sonatrach

**L'Algérie
n'importera plus
de carburants à
partir de l'année
prochaine**

Eco-sociale

**Les réserves de
change
actuelles sont
de l'ordre de 57
(mds) USD**

Solidarité

**Suez Algérie
offre une
donation
financière de 6,5
millions de DA à
la CRA**

Pétrole:

**Le Brent au
dessus de 45
dollars**

Conférence nationale sur
le plan de relance
économique:

**Les suggestions
du Professeur
Mebtoul**

Relance économique : Le président Tebboune appelle à libérer l'économie de la dépendance aux hydrocarbures

Saisissant l'opportunité de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une économie nouvelle, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé une batterie de mesures à mettre en œuvre pour l'encouragement des exportateurs et la dynamisation des exportations algériennes hors-hydrocarbures. L'Algérie vise à atteindre au moins 5 milliards de dollars d'exportations, dès l'année prochaine, grâce à des mesures incitatives en faveur des exportateurs, a affirmé le Président Tebboune à l'ouverture de cette conférence nationale qui se tient au Palais des Nations en présence des membres du gouvernement, des partenaires sociaux et des personnalités indépendantes, notamment des experts nationaux vivant en Algérie et à l'étranger. À ce propos, le Président Tebboune a assuré que cet objectif, "est très faisable" d'autant, a-t-il ajouté que "la volonté politique est forte et la vision claire".

Evoquant les mesures incitatives décidées au profit des exportateurs, le Président Tebboune a cité la création de couloirs verts dédiés à certains produits, la cession d'une bonne partie de recettes en devises au profit des exportateurs et l'amélioration de la relation avec le ministère des Finances et l'Administration fiscale. Le Président de la République a mis en avant, dans ce contexte, la nécessité d'une forte contribution de la diplomatie algérienne pour favoriser l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs. Le Président Tebboune a tenu, à cette occasion, à saluer les opérateurs économiques qui exportent des produits à haute valeur ajoutée, à l'image des pneus exportés vers les Etats-Unis et les produits cosmétiques vers les marchés africains. "Les exportateurs ont besoin d'être encouragés et non combattus", a soutenu M. Tebboune en allusion aux entraves auxquelles étaient confrontés, dans le passé, des exportateurs. Soulignant la détermination de l'Etat à encourager les exportateurs producteurs de valeur ajoutée "et non les pseudos exportateurs automobile qui ne font, en réalité, que dans le gonflage pneumatique", le Président de la République a qualifié ce qui s'est passé, les dernières années, dans le secteur automobile de "manipulation" de l'économie nationale qui "a failli faire basculer le pays dans le précipice". D'autre part, le chef de l'Etat a mis l'accent sur l'impératif d'augmenter les exportations hors hydrocarbures à 5 milliards de dollars au moins d'ici fin 2021. A partir des deux prochaines années, la dépendance aux hydrocarbures devra être réduite d'au moins 80%, a-t-il ajouté. Le Président de la République a affirmé qu'il n'y avait "aucune objection" à la création de banques privées et de compagnies de transport aérien et maritime de marchandises et de voyageurs. Il s'est dit disposé à l'ouverture de l'investissement dans les secteurs des banques et du transport aérien et maritime. "Je ne vois aucune objection, aujourd'hui, à ce que des investisseurs privés créent des compagnies de transport aérien et maritime de marchandises et de voyageurs ainsi que des banques".



Appelant les investisseurs et les entreprises économiques à œuvrer à la réduction de la facture d'importation des services, il a rappelé que la facture annuelle des services de transport s'élevait à 12,5 milliards de dollars, dont 3,4 milliards pour les frais du transport maritime de marchandises. "Il est primordial de trouver une solution à cette situation en vue de réduire les transferts en devises", a estimé le chef de l'Etat, dans ce sens. Le président de la République avait indiqué récemment que l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Il a, en outre, estimé que la société civile demeurerait le « premier allié » pour concrétiser l'édification de l'Etat, soulignant la nécessité d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage. Le chef de l'Etat a ordonné aux walis et aux élus locaux à fournir tous les encouragements, les facilités et l'assistance nécessaires aux associations de la société civile qui souhaitent s'organiser et se structurer au niveau national, étatique ou régional. Pour rappel, le Président Tebboune avait salué, à plusieurs reprises, le rôle important de la société civile dans la résolution des problèmes quotidiens des citoyens. Il faut souligner à cet égard qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat.

À travers un nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique.

Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement.

A ce propos, le président de la République avait, maintes fois, rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. Le chef de l'Etat avait donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par le gouvernement devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de

traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré, ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. M. Djerad avait affirmé que le moment est venu de rationaliser les dépenses publiques, d'adopter une gestion rigoureuse des affaires de l'Etat et d'éviter toute forme de gaspillage, soulignant qu'il incombe à chaque responsable, au niveau central ou local, de veiller à la lutte contre le gaspillage, ce qui permettra d'économiser des milliards de dinars. Le Premier ministre a estimé que la

réalisation des objectifs escomptés et la garantie de leur efficacité passent par la mobilisation de toutes les énergies et la coordination étroite entre les grandes orientations nationales et les programmes locaux et sectoriels, ainsi que par l'entraide avec les partenaires socioéconomiques. Il a également souligné l'impératif d'élaborer un calendrier précis pour les projets de développement dans les zones d'ombre et du suivi périodique de leur réalisation, préconisant des évaluations mensuelles pour atteindre les objectifs dans les délais fixés. À ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socioéconomique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

Syntheses H.M / Ag

Saison estivale

La Gendarmerie nationale met en place d'un plan spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un plan de sécurisation de la saison estivale visant à garantir la sécurité des citoyens et des biens privés et publics et veiller à l'application de toutes les mesures susceptibles de préserver la santé publique durant cette conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays. "Ce plan repose sur la prise de toutes les mesures sécuritaires nécessaires à travers l'intensification de la présence sur terrain sur les différents réseaux de transports et les axes routiers en mettant en place des formations composées d'unités de la sécurité routière soutenues par des hélicoptères de la GN afin d'assurer un contrôle efficace et une fluidité routière en mettant en échec toute tentative criminelle à l'encontre des usagers de la route". Il s'agit également du déploiement de formations fixes et mobiles relevant des unités territoriales soutenues par les sections de sécurité et d'intervention (SSI), les équipes cynotechniques et les escadrilles aériennes en vue de la sécurisation totale du territoire, notamment les régions enregistrant une grande affluente des estivants



sans pour autant fermer l'œil sur les endroits isolés et les plages interdits à la baignade en sus de tous les repaires. Le plan de sécurisation porte également sur "la coordination étroite avec les différentes institutions pour la prise des procédures organisationnelles nécessaires en fonction de chaque cas, notamment en ce qui concerne l'éradication des parkings anar-

chiques à proximité des plages, des espaces de loisirs et de divertissement et des forêts en œuvrant à lutter contre les feux de forêts". Conformément à la décision promulguée par les autorités supérieures du pays portant ouverture progressive des plages et des espaces de loisirs et de divertissement à compter du 15 août 2020, réaménagement des horaires de

confinement et strict respect des dispositions visant à préserver la santé des citoyens et de les protéger contre tout risque de propagation du covid-19, les plages, les complexes touristiques, les forêts, les réserves naturelles et les places publiques devront enregistrer une grande affluente des citoyens, entraînant un grand mouvement sur le réseau routier et les moyens de

transports". Selon la même source, la santé et la sécurité du citoyen demeurent « la première priorité de la gendarmerie nationale, en vaillant à l'application stricte des lois et des réglementations relatives à l'utilisation des chalutiers, des jet skis, la protection de la santé publique, la sécurité de l'environnement et le contrôle des activités commerciales. Parallèlement, les services de la gendarmerie nationale mènent, dans le cadre du travail de proximité, de larges opérations de sensibilisation en s'approchant des estivants pour leur rappeler la nécessité de respecter les mesures de distanciation physique, et d'éviter toute sorte de rassemblements, préserver la sécurité et la propreté de l'environnement en sus de la préservation de la richesse forestière. La Gendarmerie nationale met à la disposition des citoyens, le numéro vert 10-55, en cas de demande de secours ou d'intervention, l'application mobile « TARIKI » via internet ou à travers la page Facebook pour s'informer sur l'état des routes, ainsi que le site internet «www.ppgn.mdn.dz» pour les doléances et les informations à distance.

T.M

Justice Tebboune veut mettre fin aux lettres anonymes de dénonciation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier à Alger qu'il adressera une directive à la justice pour ne plus tenir compte des lettres de dénonciation anonymes, appelant les personnes détenant des informations sur des infractions à la loi à avoir le "courage" de les dénoncer publiquement. "La seule destination de ces lettres anonymes sera le broyeur", a affirmé le président Tebboune qui intervenait à l'ouverture de la Conférence nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle. Il a ajouté que les personnes détenant des informations sur des infractions économiques peuvent s'adresser à la presse, relevant qu'il existe 180 quotidiens nationaux, tout en soulignant que la justice a les moyens d'enquêter sur ces infractions. Le président de la République a insisté, dans le même temps, sur la dépénalisation de l'acte de gestion afin de libérer les gestionnaires et encourager la performance et l'initiative. La Conférence nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle, dont les travaux s'étaleront sur deux jours, se déroulent en présence de membres du gouvernement, à leur tête le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, ainsi que des opérateurs économiques publics et privés, représentants des institutions, syndicats et associations, ainsi que des experts de la sphère socio-économique. Onze ateliers se tiendront dans le cadre de cette conférence pour débattre du développement agricole, le développement industriel, le développement minier, le développement des ressources énergétiques, le financement du développement, comment faciliter l'investissement, les micro-entreprises et start-ups, le développement des secteurs de soutien, la maîtrise du commerce extérieur, l'industrie pharmaceutique et la filière BTPH. Sept organisations patronales participant à la conférence ont élaboré un document commun regroupant des propositions devant être présentées à la rencontre pour enrichir le nouveau plan de relance.

El Hak .N

Tourisme Le ministre insiste sur l'application rigoureuse des règles de prévention

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a insisté, lundi à Alger, sur l'importance de l'application rigoureuse des règles de prévention sanitaire contre l'épidémie de Coronavirus, après la reprise de l'activité touristique. Lors d'une visite d'inspection à des infrastructures relevant de son secteur au niveau d'Alger, le ministre a souligné la nécessité d'une application rigoureuse du Protocole sanitaire dans les établissements de tourisme, à travers le respect de la distanciation physique, la mise à disposition de moyens de désinfection et d'hygiène, l'obligation du port du masque et la mobilisation des staffs médicaux afin d'assurer aux estivants des séjours dans des conditions sûres. Concernant les plages, le ministre qui a plaidé pour l'encouragement du tourisme domestique, a souligné l'impératif respect de la distanciation physique. Dans ce contexte, il ministre a rappelé les conventions conclues avec l'ensemble des partenaires et acteurs pour offrir des tarifs compétitifs, en particulier en matière de transport, notamment avec la compagnie



aérienne Air Algérie, ainsi que l'inclusion du transport ferroviaire au profit des touristes.

Le protocole sanitaire fait obligation aux hôteliers de mettre en place des cellules de veille et de crise afin de contenir les situations urgente, de mobiliser un staff médical pour la prise en charge quotidienne de la santé des touristes et employés et d'exploiter 50% des capacités d'hébergement. Le

Protocole en question arrête également des mesures concernant l'exploitation des piscines et plages, l'accueil et l'enregistrement des clients. Il prévoit, dans ce sens, l'interdiction de soirées artistiques, la désinfection et le nettoyage des chambres et des espaces publics au quotidien, l'obligation du port du masque de protection, notamment pour le personnel.

Houda H

Réouverture des établissements scolaires pour la révision : Le Protocole de prévention approuvé par le Comité scientifique

Le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus a approuvé, lundi, le protocole de prévention spécifique à la réouverture, des établissements scolaires pour la révision. En application des dispositions du décret exécutif N° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) et des textes y afférents, le ministère de l'Education nationale, en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a mis en place un protocole sanitaire de prévention approuvé par le Comité scientifique national compétent, précisé le département de l'Education. Ce protocole fixe les mesures à appliquer et les règles à respecter pour prévenir et endiguer

la propagation de la Covid-19 en milieu scolaire et pour rouvrir les établissements scolaires pour la révision et la préparation des examens en veillant à la protection de la santé et de la sécurité des élèves et des fonctionnaires du secteur". Rappelant la reprise du personnel administratif, le ministère souligne l'impératif de la désinfection de toutes les structures de l'établissement et l'organisation de l'espace à travers la mise en place d'un schéma de déplacement des élèves. Le ministère met l'accent, dans ce sens, sur l'obligation de respect des mesures barrières afin de garantir la sécurité des élèves, des enseignants et de l'ensemble des travailleurs du secteur. Pour ce qui est de la rentrée des enseignants, prévue le 23 août courant, le Protocole souligne la "nécessité" de fixer

les missions et de rappeler à tout un chacun l'obligation de faire preuve de mobilisation et de vigilance avec réactivation de la cellule de veille permanente, mise sur pied au niveau de chaque établissement d'éducation et d'enseignement. Le ministère de l'Education nationale avait rappelé, samedi, dans une instruction, les directeurs des CEM et des lycées, "l'impératif" du respect "rigoureux" des mesures de prévention contre le Coronavirus, à la réouverture des établissements d'éducation et d'enseignement. Pour rappel, les épreuves du BEM sont prévues du lundi 7 septembre au mercredi 9 septembre 2020, et celles du baccalauréat du dimanche 13 septembre au jeudi 17 septembre 2020.

Yasmine Derbal

Plan de relance économique :

Des organisations patronales remettent une plateforme commune



Plusieurs organisations patronales se sont regroupées pour remettre aux pouvoirs publics un document commun comportant des propositions d'un certain nombre d'actions et de mesures devant encadrer les éléments d'une nouvelle politique économique à mettre en place. Le document, a été remis à l'occasion de la conférence nationale sur "le plan de relance pour une économie nouvelle", tenue hier à Alger, sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Regroupant une quarantaine de propositions, le document d'une dizaine de pages est signé par

la Confédération algérienne du patronat algérien (CAPA), Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), Confédération algérienne du patronat (CAP), Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), ainsi que la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA). Les suggestions sont axées sur quatre chapitres à savoir : des réformes structurelles, l'entreprise algérienne, l'entreprise publique, ainsi que des mesures d'urgences pour l'entreprise nationale. Au titre des

réformes structurelles, les organisations patronales ont proposé notamment la définition d'une vision économique du développement en précisant les missions de régulation et de contrôle de l'Etat, ainsi que la réforme du système fiscal par un élargissement de l'assiette fiscale, une réduction des taux et sa numérisation. La poursuite de la réforme du système bancaire et financier, la promotion du crédit à long terme, la révision et l'encadrement des différentes formes de subventions, l'allègement des procédures de création d'entreprises et la poursuite de la lutte contre l'économie informelle, l'amélioration du climat

des affaires, ainsi que l'édiction d'une loi encadrant le partenariat public-privé étaient également parmi les propositions phares du patronat aux pouvoirs publics. S'agissant de l'entreprise nationale, les organisations patronales ont suggéré la révision de la réglementation des marchés publics et la délégation du service public pour réadapter les conditions d'éligibilité de l'entreprise nationale à la préférence nationale au niveau des cahiers des charges notamment. Les signataires du document ont aussi proposé l'établissement d'une loi relative à la protection de la production nationale, une réglementation relative à l'activité de la sous-traitance nationale et étrangère, ainsi que le renforcement des missions économiques au sein des représentations diplomatiques à l'étranger pour accompagner à l'export les entreprises nationales. Pour ce qui est de l'entreprise publique, les patrons d'entreprises ont souligné que les propositions pour l'entreprise nationale s'appliquent également à elles, précisant que vu son mode de fonctionnement et de gouvernance actuelle, il est suggéré certaines mesures spécifiques aux entreprises publiques. Parmi ces mesures, une nouvelle loi relative au secteur public marchand devant préciser les modalités de sa gestion, son fonctionnement et son contrôle, ainsi que la poursuite de la mise en place du dispositif favorisant la libération des initiatives des cadres gestionnaires publics jusqu'à son aboutissement. Concernant les mesures d'urgences pour l'entreprise nationale, notamment pour l'atténuation de l'impact de la pandémie

du Coronavirus, les organisations patronales et aux fins de soulager la trésorerie des entreprises nationales et la prise en charge des travailleurs confinés, ont réitéré la nécessité de créer un fonds ad-hoc de solidarité et de soutien aux entreprises. Les organisations ont aussi demandé l'annulation des charges fiscales et parafiscales au titre des employeurs et employés pour la période de confinement, la prise de mesures financières et fiscales en faveur des entreprises touchées par la crise sanitaire, le rééchelonnement des échéances de remboursement du principal des crédits octroyés aux entreprises, ainsi que l'annulation des intérêts sur les emprunts contractés par les entreprises pour une durée à déterminer. Le président de l'UNEP, Lakhdar Rekhouk, a expliqué que les organisations patronales se sont réunies pour unifier les avis et présenter aux pouvoirs publics des propositions pour l'amélioration de l'économie nationale et la levée de certaines contraintes qui entravent la relance économique, précisant que l'avantage de cette plateforme est qu'elle a été décidée par la plupart des organisations patronales qui "ont presque toutes les mêmes problèmes et mêmes positions". Pour sa part, le président de la CAPC, Sami Agli, s'est félicité de ce document commun "historique" qui regroupe sept patronats, précisant que tous les acteurs économiques, publics ou privés, se sont rassemblés pour rapprocher leur vision, car ils sont "alignés sur le nouveau modèle économique qui demeure indispensable".

S.A

UGTA Les propositions soumises par la centrale syndicale lors



Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a affirmé que les propositions soumises par la centrale syndicale lors de la conférence nationale sur le plan de relance socio-économique portaient dans leur intégralité sur la manière de créer de la richesse et de la valeur ajoutée et de se désengager de l'économie rentière dépendante des revenus des hydrocarbures. Lors de son passage hier à la radio chaîne 1, M. Labatcha a souligné qu'on est suspendu au prix du pétrole, comme si on n'avait pas d'autres ressources pour créer de la richesse et améliorer l'économie nationale. Il a expliqué que parmi les propositions figuraient la réduction des taux d'intérêt sur les prêts destinés aux investisseurs et la numérisation de l'administration comme solution pour mettre fin à la bureaucratie qui entrave la mobilité économique. Le secrétaire général de l'UGTA a suggéré des mesures urgentes pour créer un dynamisme éco-

nomique, y compris l'intégration de l'économie parallèle, la révision des bénéfices des banques, la suppression des obstacles bureaucratiques et l'assouplissement des mesures liées à l'investissement, selon le même média. Dans son diagnostic de la situation économique du pays, il a souligné la nécessité d'intégrer des fonds non soumis au contrôle de l'Etat, d'améliorer le recouvrement et de réduire les importations, d'améliorer la balance des paiements, et il a également suggéré l'indépendance des institutions et des entreprises et de les libérer du pouvoir de la bureaucratie. À ce propos, il a indiqué que « la balance des paiements est, depuis des années, négative. De ce fait, on puise dans les réserves de change, ce qui aggrave la situation économique du pays ». Il a par ailleurs appelé à la création de prêts sans intérêt pour les salaires dans le cadre de la solidarité entre les entreprises pour sortir de la crise actuelle.

M.M

Associations

4000 agréments octroyés en un mois et demi



Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé hier depuis Sétif que "4.000 associations ont été agréées en un mois et demi à l'échelle nationale et ce nombre croît constamment". Au cours d'une rencontre avec les représentants du mouvement associatif à l'auditorium Mouloud Kacem Naït Belkacem de l'université Sétif-1, M. Berramdane a indiqué que "ce nombre d'associations a été agréé sur 8.000 demandes formulées à la faveur des facilités accordées". Ces facilités introduites par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se rapportent à "la réduction du nombre de documents exigés et du délai de leur étude ainsi qu'à la réso-

lution en coordination avec le ministère de la Justice des entraves liées à l'huissier de justice", a précisé l'intervenant. Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a également estimé que "les acteurs de la société civile dont le nombre est en augmentation constante sont appelés à s'orienter vers l'organisation, l'encadrement, la réhabilitation et l'accompagnement des institutions de l'Etat". Mettant l'accent sur le rôle de la société civile dans l'édification d'un Etat puissant, M. Benrramdane a rappelé l'hommage rendu par le président de la République aux associations ayant accompagné les institutions de l'Etat dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et dans l'atténuation des répercussions de la crise sanitaire tout comme il avait salué l'armée blanche de médecins, paramédicaux et personnels du secteur de la

santé. "Nous devons aujourd'hui changer le mode de fonctionnement associatif", a encore estimé M. Berramdane, ajoutant que cela exige une stratégie et une vision qui "reposent sur des mécanismes juridiques, administratifs et organisationnels pour parvenir à une société civile structurée qui accompagne les institutions de l'Etat et le gouvernement dans leur travail et est consultée dans un cadre de démocratie participative". M. Berramdane a inscrit cette rencontre dans le cadre d'une série de rencontres devant se tenir dans toutes les wilayas du pays pour la concertation avec la société civile en vue de dégager des propositions et recommandations relatives à l'organisation de la société civile pour en faire un outil efficace au service de l'édification de l'Algérie nouvelle conformément à une stratégie future qui l'habilite à assumer son rôle fondamental dans le développement.

Naâmane B

Conférence nationale sur le plan de relance économique: Les suggestions du Professeur Mebtoul



Un mauvais diagnostic résulte forcément de mauvaises solutions. C'est le constat établi par le professeur Abderrahmane Mebtoul, dans un long rapport transmis au président de la République concernant la Conférence nationale 18/19 août 2020 sur le plan de relance économique. Pour M. Mebtoul, s'impose un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui ne secoue pas seulement l'Algérie mais le monde. Un bilan ne saurait être la compilation des départements ministériels mais implique une vision globale, tenant compte tant de la situation interne qu'externe, les actions sectorielles devant se mouler au sein d'une fonction objective stratégique. Selon le professeur, la conférence doit partir d'un bilan serein du cadre macro économique et macro social « Pour l'Algérie, toute action opérationnelle doit au préalable analyser l'évolution du cours des hydrocarbures avec les dérivées des hydrocarbures représentant 98%, 70% hors hydrocarbures étant des dérivées des hydrocarbures, influant sur le taux de croissance, le taux de chômage, et le niveau des réserves de change. Nous devons être réalistes et devant éviter les déclarations euphoriques sur le mythe de l'exportation des matières premières brutes dont les prix notamment du fer et du phosphate, nécessitant de lourds investissements et exigeant un partenariat étranger. D'ailleurs, ils ont chuté depuis 10 ans d'environ 30/40% , procurant juste un profit moyen, et si les projets sont opérationnels en 2022, le seuil de rentabilité ne sera pas

atteint au moins avant cinq à six ans », écrit M. Mebtoul dans son rapport. Pour se projeter sur l'avenir, l'Algérie nouvelle impose, selon lui, une nouvelle gouvernance, un langage de vérité, la moralité des gouvernants, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la division sur des sujets secondaires. Il y va de la sécurité nationale. L'avenir de l'économie algérienne repose sur six paramètres stratégiques, suggère-t-il: premièrement sur la plus grande cohérence des institutions centrales et locales par une dé-bureaucratiation, autour de cinq à six grands pôles régionaux, donc une véritable décentralisation qui paralyse les initiatives créatrices et non une déconcentration néfaste; deuxièmement, la réforme urgente du système socio-éducatif, du primaire au secondaire et le supérieur y compris la formation professionnelle, le savoir pilier du XXIème siècle, le foncier; troisièmement, la maîtrise de la dépense publique, des coûts et la lutte contre les surfacturations et la corruption; quatrième, à moyen et long terme l'économie est dépendante de la croissance hors hydrocarbures s'insérant dans le cadre de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur la transition numérique et énergétique; cinquièmement, la maîtrise de la pression démographique et de l'urbanisation pour un espace équilibré et solidaire; sixièmement,

la réforme du système financier (douane, fiscalité, domaine, banques), lieu de distribution de la rente, enjeu énorme du pouvoir et la transparence de la gestion de Sonatrach dans la mesure où l'économie reposera encore pour longtemps sur le cours des hydrocarbures, impliquant un nouveau management de Sonatrach, expliquant l'audit exigé par le Président de la république, ce qui m'amène à aborder en détail ce sixième facteur déterminant pour l'avenir du pays. Enfin, M. Mebtoul indiquera que sans une véritable réforme du système financier, synchronisé avec de profondes réformes institutionnelles, autour d'une véritable décentralisation des grands pôles régionaux, il est utopique d'aller vers un développement hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales. Mais le plus grand obstacle au développement c'est la bureaucratie centrale et locale néfaste qui enfante la corruption. La majorité des rapports internationaux, donnent des résultats mitigés, sur le climat des affaires en Algérie où le pouvoir bureaucratique décourage les véritables investisseurs, le cadre macro-économique étant stabilisé artificiellement par la rente des hydrocarbures. Quant à la finance islamique comme moyen de financement, précise-t-il, qui est de promouvoir l'investissement dans des actifs tangibles, il faut éviter l'utopie représentant en 2019 moins de 1% du financement global de l'économie mondiale (2500 milliards de dollars sur plus de 260.000 milliards de dollars), encore qu'il faille l'encourager.

OPEP « L'accord de réduction de la production respecté à 96% en juillet » indique Attar

L'accord de réduction de la production de pétrole conclu entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs partenaires a été respecté à 96% en juillet dernier, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. "Les résultats du suivi de la production qui seront présentés aujourd'hui lors des travaux de la réunion mensuelle du Comité ministériel de suivi conjoint OPEP+, révèlent que tous les pays ont respecté leurs quotas", a déclaré M. Attar à la presse en marge de la Conférence nationale sur le Plan de relance économique. Cet engagement de la part des pays OPEP+ a permis la hausse des cours du pétrole qui sont actuellement à 45 dollars le baril, ajoute le ministre, affirmant que le prix moyen du baril pour l'année 2020 devrait se situer aux alentours de 40 dollars le baril, si ce taux serait encore respecté jusqu'à la fin de l'année en cours. Les prévisions des recettes pétrolières de l'Algérie devront dépasser les 24 milliards de dollars cette année, prévoit M. Attar. Selon le ministre, pour l'année 2021, la relance de la consommation énergétique parallèlement à la relance graduelle de l'économie, permettra d'augmenter davantage les prix du pétrole, "mais pas au-delà de 50 à 55 dollars le baril". "Le prix pourrait baisser mais cette option n'est pas envisageable pour l'heure", a déclaré M. Attar, ajoutant que tous les indicateurs confortent une reprise de l'activité économique et qui se poursuivra jusqu'à 2024, où le prix du baril devrait atteindre les 69 dollars".

Conversion de 200 000 véhicules en GPLc en 2021 « Environ 200 start-ups seront associées au programme » affirme Chitour



Environ 200 Start-ups seront créés prochainement pour prendre part au programme de conversion de 200.000 véhicules en GPLc prévus pour 2021, a annoncé à Alger le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour. "Ces jeunes entreprises viendront renforcer le réseau des centres de conversion de GPLc déjà existant", a affirmé M. Chitour, lors d'une réunion sur la promotion du GPL tenue au siège du ministère de l'Energie.

Il a précisé que ces Start-ups qualifiées, désireuses d'investir dans ce créneau, seront retenues par le ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up. Quant au coût des 200.000 kits qui seront importés d'Italie pour la réalisation de cette conversion, M. Chitour a avancé un chiffre de 60 millions euros à raison de 300 euros le kit. Il a déduit que l'opération est rentable tant sur le plan économique que sur le plan écologique par rapport à l'essence carburant que le pays importe chaque année. "L'Algérie, qui importe annuellement l'équivalent de deux milliards de dollars de carburant par an, souhaite replacer graduellement les carburants par le GPLc (Sirghaz) disponible et moins polluant", a-t-il encore souligné. Pour le ministre, l'Etat doit donner l'exemple à travers les institutions et les établissements publics en procédant à la conversion progressive de ses véhicules de services au GPLc. M. Chitour a appelé par ailleurs à la rationalisation de la consommation énergétique, «en consommant moins et mieux" sans compromettre l'avenir des générations futures. Il faut se conformer aux valeurs vertueuses de nos ancêtres qui consacrent le principe de la sobriété et du partage loin de la consommation excessive", a-t-il plaidé en appelant à promouvoir l'économie circulaire pour lutter contre le gaspillage des ressources. Pour sa part, le Directeur des projets sectoriels au sein de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), Kamel Dali, a fait savoir que les candidats qui souhaiteraient lancer leurs petites entreprises dans ce domaine sont de jeunes diplômés spécialisés dans l'électricité ou l'électromécanique. "Ces jeunes entrepreneurs seront accompagnés par le ministère de l'Habitat qui mettra à leur disposition des locaux adaptés, leur permettant d'exercer leur activité d'installation de kits GPLc", a indiqué M. Dali. "Mais au préalable, a-t-il précisé, ils auront une formation professionnelle assurée par la société publique Naftal ou les centres de formation privés qui dispenseront des cours théoriques à leur niveau suivis d'un accompagnement pratique sur le terrain. M. Dali a confirmé l'existence de 600 centres de conversion privés en plus d'une centaine de centres de conversion appartenant à Naftal. "Nous n'allons pas démarrer à zéro nous avons déjà, en plus de ces start-ups naissantes, une composante importante pour concrétiser le programme de conversion des véhicules au GPLc prévu pour 2021", a-t-il fait valoir. Outre son impact économique, le responsable à l'Aprue a assuré que ce programme de conversion de 200.000 véhicules au GPLc, permettra à l'Algérie de réduire d'une manière substantielle ses émissions de CO2. "Nous sommes à 180 millions de gaz carbonique mais avec le programme de conversion au GPLc qui s'étendra jusqu'à 2030, nous comptons réduire considérablement l'empreinte carbone de l'Algérie, a-t-il affirmé.

Mots à Caser

Pour caser les mots de la liste dans la grille, aidez-vous du terme : MÉDUSE.

2
AB
AH
AM
AN
AS
CE
CH
ED
EN
EU
EV
GE
IE
IL
IN
IO
IR
LI
LU
MS
NB
NI
NO

OH
OP
OR
OU
RE
RH
RI
TE
TO
UN
UT
VA
YS
3
AAR
ACE
AGE
ANA
ANI
ARE
BAC
BIC
CLE
EAU

EMS
ENA
EUH
GEL
HAI
INO
LEX
MAC
MEO
MON
MOT
NAY
NOM
NUS
ODE
OSS
OTE
OUR
OUT
PAR
SMI
STO
TEE
TOI
TOP

TRI
USA
VER
VIL
4
AMEN
ANEE
DINE
ELOI
EMIR
EPOI
ERES
ERIN
ESON
FACE
HELE
HUTU
INDE
ISIS
LIED
LIEU
LIEU
LOIN
LORI

NEPE
PAIR
PIED
POUR
REIN
REVE
SOLE
TREK
UNIE
5
AGNEL
ARETE
ECRIN
EIDER
ESOE
ETIRE
GALOP
HANTE
HELIX
LIDAR
LOESS
NAVEL
OPALE ORALE
PHILO

RABOT
RETRO
SINAI
SKIER
STENO
SUEDE
TENTA
TRAME
VATUS
VIREO
6
AIDENT
ARAFAT
ATIMIE
CARTER
CAVANT
CINEMA
ERRERA
ETHERE
ETOILA
ICARIE
ILICO
ISATIS
ISOREL

LESTEE
MARIER
NANISE
OISEAU
PERIFS
PRIONS
REUSSI
RIMANT
SCIANT
TURBAN
7
AMERRIE
DIONEES
EBATTUS
EHONTEE
ENLAÇAS
ENRENER
GLOBINE
IMAGINE
INODORE
NATUREL
NOVELLE
OMERTAS
ORIGNAL

PERUGIN
RONCIER
SHEIKHS
SYSTEME
THULIUM
8
AIGUILLE
ANGOLAIS
ASTURIEN
CANOPEES
CAROTIDE
CATILINA
EINSTEIN
IENISSEI
ILIENNES
MEDECINE
OMELETTE
PAMPILLE
RIPOLINE
ROBERVAL
SEROTYPE
SLALOMER
TENORITE

9
AUMONIERE
GIBELLOTTE
INATTENDU
LEICESTER
LIBERTINE
NETTEMENT
POUDRIERE
REGENERER
TENANCIER
TERAOCTET
YOHIMBINE
10
CISTERCIEN
IONISATION
LONDONIENS
MICROPHONE
NYCTALOPES
SCAPHANDRE
SOURICIERE



Solidarité

Suez Algérie offre une donation financière de 6,5 millions de DA à la CRA

Le Croissant rouge algérien (CRA) a été destinataire, hier à Alger, d'une donation financière de l'entreprise Suez Algérie, spécialisée dans le traitement des eaux, et ce, dans le cadre de la contribution à l'effort national de lutte contre le Coronavirus. D'un montant de 6,5 millions de DA, ce don sera destiné à l'achat d'un scanner au profit d'un des hôpitaux du pays, dont le coût oscille entre 20 et 30 millions de DA, a déclaré à la presse la présidente du CRA, Saida Benhabiles, lors de la cérémonie de signature de la donation. "C'est un hôpital d'une capacité de 240 lits mais qui ne dispose que d'un ECG. Nous avons renforcé ses capacités par un second et lançons à présent un appel aux bienfaiteurs pour mettre à la disposition de son service dédié à la Covid-19 un scanner et ce, à travers la collecte de la totalité de la somme permettant son acquisition». Tout en notant que cet équipement permettra "aux plus démunis de cette wilaya de recourir au scanner, car ne pouvant se permettre son coût onéreux chez le privé", Mme Benhabiles a souligné que l'action de Suez Algérie "témoigne de la crédibilité dont jouit le CRA auprès des entreprises nationales et étrangères, nombreuses à proposer leurs aides à celui-ci et qui en fait usage en toute transparence". "Nous voulons être partie prenante de l'effort national de lutte contre le Coronavirus. Ce pourquoi, nous avons contribué à équiper un hôpital de sorte à ce que cette donation profite au plus grand nom-



bre de personnes", a indiqué, pour sa part, le Directeur général de Suez Algérie, Ali Nouioua, rappelant que celle-ci est présente depuis de nombreuses années en Algérie et compte à son actif le projet de dessalement d'El-Hamma. Il ajoutera qu'en raison "de la complexité de la crise sanitaire actuelle",

l'entreprise œuvre à "maintenir un maximum d'eau pour la population algéroise, en lui livrant 25 % de cette substance", relevant que celle-ci "est la base de l'hygiène", avant de détailler la stratégie interne mise en place par Suez Algérie afin d'éviter les contaminations parmi son personnel.

Un numéro vert pour le soutien psychologique

Un numéro vert, destiné à apporter l'appui psychologique aux personnes impactées par le Coronavirus, sera prochainement mis en place par le CRA, au niveau de son siège, a annoncé, lors de la même occasion, sa présidente. "Cet important projet impliquera également l'association +Planning familial+ qui mettra à notre disposition des psychologues qu'elle rémunérera ainsi que le ministère de la Poste et des Télécommunications qui assurera la gratuité du numéro vert", précisera-t-elle, notant que cette action symbolise "la solidarité entre les ONG, les pouvoirs publics et le CRA». Evoquant l'apport du Croissant à la lutte contre la pandémie de la Covid-19, Mme Benhabiles a assuré que celui-ci a été "prévenant" dès l'apparition du virus en Chine, en procédant, avec le concours de la Fédération internationale des Croix et des Croissants rouges, à la formation de ses bénévoles sur la gestion des catastrophes et pandémies. En outre, poursuit-elle, des campagnes de sensibilisation aux dangers du Coronavirus ont été réalisées à travers le territoire national, alors que plus de 250.000 familles issues de régions défavorisées ont bénéficié de colis alimentaires et de kits d'hygiène, en sus du renforcement des moyens des structures hospitalières, la dernière en date étant celle de Ferdjiaoua (Mila).

Industrie

Messaoud Zemmouri nommé à la tête du groupe public Divindus

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ali Braham a nommé, M. Messaoud Zemmouri, en tant que Président-directeur général (P-dg) du groupe public industries locales «

Divindus», en remplacement de M. Nacer Chareb. Cette nomination intervient suite à la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire du groupe, présidée par le Secrétaire général (SG) du minis-

tère, Mohammed Bouchama, sur délégation du ministre de l'Industrie et du Conseil d'administration du groupe. M. Bouchama a présidé l'installation officielle du nouveau Pd-g de Divindus, indique la

même source avant d'ajouter que ce changement s'inscrivait dans le cadre de la politique visant à donner une impulsion et une nouvelle dynamique au secteur industriel public. (APS)

Sonatrach

L'Algérie n'importera plus de carburants à partir de l'année prochaine

Le président Tebboune a affirmé hier à l'ouverture de la conférence nationale sur le plan de relance socio-économique, avoir demandé à la compagnie nationale Sonatrach, de ne plus importer les carburants, à partir de l'année prochaine. Le président a déclaré qu'à partir de 2021, il est interdit d'importer ne serait-

ce qu'un litre de carburant ». Le Président de la République a affirmé que la situation financière du pays est difficile et que les réserves de change sont de l'ordre de 57 milliards de dollars, mais nous pouvons réaliser des réformes, et nous ne sommes pas dans une situation fatale. Soulignant que le prix du pétrole restera

dans la fourchette de 40 dollars le baril, le président s'attendant à ce que 24 milliards de dollars soient enregistrés comme revenus pétroliers à ajouter aux réserves existantes, soulignant son refus d'emprunter soit au FMI, soit à des pays amis. « La souveraineté restera complète », a-t-il affirmé. Dans son allocution, le président

de la République a souligné la nécessité de sortir de l'économie rentière basée sur les hydrocarbures. Il a par ailleurs appelé les investisseurs à utiliser et valoriser la matière première locale, et à sortir de la dépendance de l'extérieur pour importer des matières premières, des équipements et des machines.

Ministère du Commerce:

L'examen des mesures de contrôle des marchandises importées au menu d'une réunion

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, lundi, une réunion consacrée à l'examen des modalités d'application de l'instruction interministérielle portant définition des mesures permettant de garantir le

contrôle conjoint des produits et des marchandises importées. Organisée au siège du ministère, cette réunion s'est déroulée en présence des représentants des secteurs ministériels concernés (Finances, Transports, Travaux

publics, Agriculture et Développement rural), outre les cadres relevant du ministère du Commerce. Ces mesures de contrôle conjoint s'inscrivent dans le cadre de "la lutte contre la bureaucratie, la simplification des procédures admi-

nistratives au profit des opérateurs économiques et la réduction de la durée de séjour des marchandises au niveau des postes frontaliers ainsi que les coûts des différentes opérations relatives au transport des conteneurs".

Eco-sociale

Les réserves de change actuelles sont de l'ordre de 57 (mds) USD

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier à Alger, que les réserves de change s'élevaient actuellement à 57 milliards (mds) USD. Présidant l'ouverture de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une économie nouvelle, le Président de la République a qualifié la situation financière du pays de "supportable" même si

c'est "difficile", précisant que "les réserves de change s'élèvent à 57 mds USD». Faisant état de "1.900 mds DA de disponibilités bancaires pour l'investissement", le chef de l'Etat avancé des prévisions de recettes pétrolières de l'ordre de 24 mds USD à la fin de l'année. En outre, le président Tebboune a évoqué la possible affectation, durant l'année en cours, de 10 à 12 mds USD de ré-

serves de change à des financements d'investissements. Les réserves de change avoisinaient les 62 mds USD en début de 2020. Dans le même contexte, M. Tebboune a rappelé que le budget 2020 avait été établi sur la base d'un prix référentiel de 30 USD/baril alors que le prix moyen est de 44 USD, ce qui offre, a-t-il souligné "une aisance" dans le financement bud-

gétaire. Réitérant son refus catégorique de recourir à l'endettement extérieur, quelle qu'en soit la forme, le Président de la République a déclaré "je refuse catégoriquement l'endettement auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et même auprès de pays amis et frères pour préserver notre souveraineté entière.

Pétrole: Le Brent au dessus de 45 dollars

Les cours du pétrole étaient en légère baisse hier, les investisseurs semblant se réserver pour la journée de mercredi qui verra les ministres de l'Opep+ se réunir par visioconférence et l'EIA publier son rapport hebdomadaire sur les stocks de brut aux Etats-Unis. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 45,23 dollars à Londres, en recul de 0,31% par rapport à la clôture de lundi. À New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre perdait 0,47% à 42,69 dollars. La veille, le Brent et le WTI ont respectivement engrangé 1,3% et 2,1%. Les investisseurs sont tournés vers la réunion de suivi désormais mensuelle des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+, sur les coupes de production qu'ils s'imposent depuis mai en réponse à la chute de la demande provoquée par la pandémie de Covid-19. "Il est peu probable que la réunion du Comité de suivi de l'accord de l'Opep (JMMC) bouleverse l'offre" de brut, a estimé Tamas Varga, analyste. "Elle mettra très probablement l'accent sur les trois aspects les plus importants de l'accord: la conformité, la conformité et la conformité", a-t-il ironisé. Deux mauvais élèves de l'accord, le Nigeria et l'Irak, reviennent dans les notes des analystes: ces derniers "devraient réduire leur production de pétrole de 114.000 et 400.000 barils par jour respectivement en août et septembre afin de compenser leur surproduction entre mai et juillet", a indiqué Eugen Weinberg, analyste. Les investisseurs attendent également mercredi le rapport hebdomadaire très suivi de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) sur les stocks de brut dans le pays. Ils avaient nettement reculé la semaine passée au-delà des attentes des analystes et pour la troisième semaine de suite.

N.I

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Parler en public

Comment réussir à bien parler en public ? Vous devez prochainement animer une réunion et vous souhaitez réussir votre intervention pour laisser une bonne impression à votre public. Sachez qu'une bonne partie de la conférence sera due à votre communication interpersonnelle.

Parler en public : comment faire ?

Pour réussir une intervention et/ou une prise de parole en public, il faut d'abord bien la préparer, cela permet :

- d'éviter l'appréhension et le trac,
 - d'être à l'aise quel que soit le lieu.
- Pour ce faire, il ne faudra pas négliger votre entrée et votre sortie, et capter l'attention de votre auditoire, c'est-à-dire :
- soyez percutant,
 - osez exposer, argumenter, convaincre,
 - ayez donc l'air conquérant,
 - surprenant en donnant des chiffres stratégiques,
 - sachez faire passer les messages clés.

Se préparer à parler en public

La première étape est de choisir le lieu, pour ce faire :

- Vous repérerez les endroits appropriés ainsi que les contraintes (y a-t-il des transports, des places de parking, un restaurant ?)
- Demandez des précisions sur la



salle de conférence ou de réunion :

- Est-elle assez spacieuse ? Modifiable ?
- Qu'en est-il de la logistique et des équipements techniques ?
- Les supports de travail : pour faire votre présentation, aurez-vous les supports nécessaires : vidéo, portable, prises électriques, câbles, etc.

L'intervention

- Évitez l'improvisation ou tout changement de dernière minute,

car cela est très déstabilisant.

- Prévoyez les sujets à aborder ainsi que les modes d'intervention : êtes-vous seul ou à plusieurs ? Qui passe avant vous et après vous ?
- Sachez intéresser votre auditoire, provoquez des applaudissements,
- Si vous optez pour un mini show, utilisez une dose d'humour ainsi que des informations importantes et pertinentes pour ne pas lasser votre public.
- Vous pouvez aussi utiliser le jeu des questions-réponses :

- Cependant il faut bien savoir le maîtriser, car généralement, il y a absence de questions, les personnes n'osant pas se lancer de peur d'être ridicules.

- Amorcez la pompe en préparant la première question du style : « une des questions que l'on me pose souvent est... »

- Terminez par un message fort pour impressionner votre public, n'hésitez pas également à transmettre votre adresse e-mail ou le lieu d'une nouvelle conférence.

- Un document récapitulatif de l'in-

tervention est toujours le bienvenu.

Quelques conseils

Pour éviter les situations embarrassantes, il y a quelques erreurs à éviter, à savoir :

- Évitez un cadre formel, cela intimide les gens.
- Ne lisez pas votre PowerPoint ou vos aides visuelles : appuyez-vous sur les mots clés, apportez des commentaires pour y ajouter une vraie valeur ajoutée.
- N'apprenez pas par cœur votre texte : vous risquez les trous des mémoires et d'être paralysé par le trac, apprenez à maîtriser votre sujet d'intervention.
- Attention à votre angle visuel, il ne doit pas toujours être le même : vous ne devez en aucun cas ignorer une partie de votre public.
- Employez des mots simples et compris de tous, si vous employez des termes trop techniques, voire incompréhensibles, les gens n'oseront pas vous demander des explications.
- Avant toute intervention, on n'oublie pas de se présenter : nom, fonction, mission..., si cela est possible vous pouvez aussi demander à votre auditoire de se présenter.
- Sachez capter le degré d'écoute du public, il faut en tenir compte tout le long de votre intervention. Il n'est pas interdit d'avoir un verre d'eau à portée de main pour se désaltérer en cas de besoin.

Comment éviter la rétention d'information ?

Dans une entreprise la grande difficulté ne réside pas dans la circulation des bonnes nouvelles mais plutôt des mauvaises. Il est bien plus facile d'évoquer ce qui est une réussite que ce qui est un échec. La rétention d'information peut provenir de plusieurs facteurs dont le fait de ne pas avoir mis en place les processus nécessaires à la circulation de l'information mais aussi lié à votre comportement qui dissuade les gens de vous en parler.

Les process nécessaires à la circulation de l'information

Pour éviter toute rétention d'information, il vous faut commencer par un réflexe simple : mettre des processus de récolte de l'information. Vous ne pouvez pas vous plaindre de ne pas être au courant d'informations qui vous paraissent clés si vos collaborateurs ne savent pas lesquels ils doivent vous transmettre. Si certains auront les bons réflexes, tous n'auront pas conscience qu'il faut en fournir si vous ne formalisez pas un minimum celles que vous souhaitez obtenir. Il faut le dire le type d'informations que l'on peut vous fournir sont kyrielles et concernent tous les postes que cela soit de la vente ou encore de l'exploitation par exemple. Vos salariés n'auront donc pas forcément conscience qu'ils doivent vous les transmettre et il s'agit, en plus, souvent d'actions qui sont considérées comme évidentes pour la personne concernée dans la réalisation de sa mission.

Oui mais lesquelles ?

Elles dépendent très fortement de



vos besoins même si les basiques sont souvent celles commerciales avec au minimum : le nombre de prospects (ou visiteurs sur votre site), le nombre de devis (souvent nommé encours), le nombre de clients transformés (taux de transformation). Mais chaque donnée peut être affinée ainsi les devis pourront posséder de multiples informations comme le montant, la date d'émission ... Vous l'aurez compris, vous aurez de nombreuses informations à vous faire remonter ne serait-ce que pour le commercial. Mais celui-ci ne représente pas tout ! Au-delà du commercial, toutes les informations qui touchent à l'exploitation sont fondamentales et notamment la perte ou non d'un client qui de-

meure souvent objet de rétention de l'information. Mais ce n'est pas tout. Vous devez cerner l'état de vos équipes et les données mais aussi entre autres les difficultés relationnelles, les problèmes personnels qui si ces informations ne sont pas nécessaires dans une toute petite structure peuvent vite le devenir dès que vous dépassez une dizaine de collaborateurs par exemple. Elles peuvent également toucher à vos stocks pour ne citer qu'eux.

Une question également de demandes de votre part

Même si vous mettez en place tous les beaux processus du monde, vous devez d'abord prendre en compte

que cela ne sert à rien de mettre tout un système en place, si personne n'insère la donnée. Pour que vous l'obteniez encore faut-il que quelqu'un l'insère. Il faut considérer que lors de sa mise en place, les réflexes ne seront pas à l'ordre du jour et qu'il sera souvent difficile voire pénible pour vos collaborateurs de prendre du temps pour le faire et qu'ils devront y penser. Il faut donc commencer par en montrer l'importance et former tout nouvel arrivant à imputer les données. Par ailleurs, vous en souhaitez toujours plus donc vous en demanderez plus. Vous devrez donc prendre en compte que vous allez demander du temps à des collaborateurs qui ne vont pas forcément voir l'intérêt de le faire. Il

faudra donc les sensibiliser à cet intérêt et vous risquez fort de passer pour Big Brother donc n'oubliez pas qu'ils doivent également comprendre leur intérêt à faire ce travail qui leur semble souvent fastidieux. Bref vous l'aurez compris pour que l'information circule et ne fasse pas l'objet d'une rétention vous devez tant que possible faire en sorte de mettre en place les processus, déterminer les informations qui vous sont utiles présentement ou à l'avenir, former vos collaborateurs, leur donner de l'intérêt à le faire ou encore avoir une attitude positive lors de la réception. Un travail souvent long mais qui vous aidera sur le temps ! Sans confiance, la rétention d'information s'impose !

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

De la même façon que les climatoseptiques ne manquent pas de se manifester largement, un mouvement antimasques se développe activement sur les réseaux sociaux, abreuvé des fausses informations. Le contexte estival favorisant le relâchement, cerveau compris, un florilège d'études vient rappeler que, même sous un soleil de plomb, le port du masque est encore l'un des meilleurs moyens de se prémunir de la maladie de Covid-19 et aussi de protéger les autres. L'objectif étant de ralentir la propagation du SARS-Cov-2. Le masque est devenu en quelques mois l'un des symboles de la pandémie de Covid-19. Alors que de nombreux pays l'imposent désormais dans l'espace public, principalement dans les lieux clos, un mouvement anti-masques, alimenté par de fausses informations circulant sur les réseaux sociaux, a pris de l'ampleur.

Entre craintes et désinformation

Parmi les rumeurs infondées qui circulent en ligne, l'idée que les masques empêchent une bonne respiration reste tenace. Certains internautes soutiennent même que le port du masque serait associé à un manque d'apport en oxygène pour l'organisme (hypoxie) et à une absorption élevée de CO₂ délétère



pour la santé. Les masques, notamment chirurgicaux, sont conçus pour être portés pendant une durée de plusieurs heures par les professionnels de santé, sans entraver leurs capacités à travailler, ni altérer leurs capacités respiratoires. Si certaines personnes peuvent se sentir gênées par le fait de porter un masque, c'est par manque d'habitude : ces protections sont développées de manière à laisser passer

l'oxygène dans l'organisme. Le risque d'une intoxication au CO₂ n'est aucunement avéré. Certaines publications évoquent en outre une « suppression » du système immunitaire liée au port du masque. Aucune explication claire n'est donnée pour expliquer ce lien, et là encore, aucun argument scientifique ne vient appuyer cette hypothèse.

Ralentir la propagation

de l'épidémie

Les études scientifiques sur l'utilité du masque pour lutter contre les épidémies, en protégeant une population des virus respiratoires, restent encore peu nombreuses et s'appuient principalement sur des données observationnelles. Il est en effet difficile de réaliser des études randomisées de qualité sur cette question, puisque l'on ne peut pas

demander à des gens de s'exposer au virus avec ou sans masque pour mesurer l'efficacité de ce dernier. Toutefois, un nombre croissant de données suggèrent l'intérêt du masque dans les lieux clos pour freiner les épidémies, en complément des mesures de distanciation physique. Dès 2010, des études concluaient que recommander le port du masque était une mesure de santé publique utile pour lutter contre les épidémies de grippe. Ces travaux se poursuivent dans le contexte de la pandémie actuelle : une revue de littérature publiée dans The Lancet, portant sur 172 études, montre que si la distanciation physique et les mesures d'hygiène recommandées constituent aujourd'hui les meilleures interventions contre l'épidémie, le port du masque réduit lui aussi le risque infectieux. Un autre message important se dégage de ces différentes publications : plus qu'un outil pour se protéger soi-même, le masque est avant tout utile pour protéger les autres car il permet d'éviter la projection de gouttelettes dans leur direction. Dès lors que la transmission du virus peut venir de personnes qui présentent peu de symptômes ou sont même asymptomatiques, le port du masque n'a d'intérêt que s'il est porté par tous au niveau d'une communauté (et pas seulement par une poignée d'individus ou par les malades), dans les lieux où la distanciation physique n'est pas assurée, dans un souci de protéger les autres et de ralentir l'épidémie.

Le port du masque ne suffit pas pour se protéger



Une récente publication dans JAMA apporte des données complémentaires pour soutenir cette hypothèse. Tout en reconnaissant que des études intéressantes ont montré un potentiel de transmission aérienne du virus en milieu expérimental, avec des gouttelettes contenant des particules virales pouvant être projetées à plus de huit mètres et rester en suspension pendant plusieurs heures, cela ne signifie pas pour autant que ces gouttelettes ont nécessairement le potentiel d'infecter les personnes. Parmi les différents arguments avancés, les auteurs rappellent notamment que le taux de reproduction du virus avant la mise en place du confinement et des mesures de distanciation sociale (autour de 2,5) était bien inférieur à celui d'une maladie comme la rougeole (autour de 18), qui est connue pour se transmettre par voie aérienne. En attendant d'en apprendre plus sur le sujet, la

recommandation de porter un masque en extérieur doit avant tout s'appuyer sur une analyse des différentes dynamiques épidémiques au niveau local, en prenant en compte la possibilité ou non pour les personnes de respecter la distanciation physique dans les lieux publics ouverts. Quel que soit le contexte, le masque ne protège efficacement qu'à condition de le porter correctement, en suivant les instructions d'usage, en le lavant régulièrement s'il est en tissu ou en le jetant dans le cas des masques à usage unique. Le masque ne doit pas être manipulé une fois mis en place, ni les mains portées au visage pour éviter de se contaminer à partir de l'environnement. En outre, le port du masque n'est pas une mesure de protection suffisante : il doit absolument être associé à un lavage régulier des mains (ou friction avec des solutions hydro-alcooliques) et au respect de la distance physique en toutes circonstances.

Acné : Quelle alimentation privilégier ?



Même si aucun régime ne peut venir à bout de l'acné, certains aliments permettent de limiter les risques et d'apaiser l'inflammation de la peau. Découvrez quels fruits, quels légumes, quels thés et quelles céréales privilégier pour retrouver un visage resplendissant. L'acné est influencée par un certain nombre de facteurs tels que l'âge, la génétique, le stress, le mode de vie, les médicaments et... l'alimentation dont le rôle (en particulier la consommation abondante de produits laitiers et de produits sucrés) est toujours débattu. Bien qu'aucun régime miracle n'arrive à "guérir" cette maladie chronique, certains aliments aident à réduire les risques d'inflammation et améliorer la qualité de la peau.

De façon générale, évitez les aliments affichant un index glycémique (IG) élevé et optez pour des aliments ayant un index glycémique bas. La raison ? Plus l'index glycémique est bas, moins le taux de sucre dans le sang sera perturbé. Pour y voir plus clair, suivez ces quelques conseils.

Gare aux laitages en cas d'acné

L'excès de laitages de vache peut amplifier l'acné chez certaines personnes. En cause : leur richesse en acides gras oméga-6 qui aggraverait l'état inflammatoire, et leur action sur l'insuline et la testostérone qui modifieraient le terrain cutané. On consomme juste ce qu'il faut de produits laitiers pour le calcium, et on complète avec des boissons végétales (amande, avoine, soja, riz...).

Sucrez autrement pour limiter les boutons

Le sucre classique, en poudre ou en morceaux, n'a pas un grand intérêt nutritionnel. Remplacez le sucre de table par du miel et du sirop d'agave (extrait de la sève d'un cactus) qui possèdent un goût très sucré pour un IG plus bas (surtout le sirop d'agave) et qui apportent en plus des minéraux.

Privilégiez les céréales complètes

Plus le riz, les pâtes, le pain ou les farines sont raffinés, plus ils affichent un index glycémique élevé. Ils favorisent donc directement l'acné, en aggravant l'état inflammatoire de la

peau et, indirectement, en perturbant l'équilibre hormonal. Une alimentation riche en céréales complètes comme le quinoa ou le riz brun, riches en sélénium et faibles en indice glycémique, aidera à diminuer le risque d'acné. Ces aliments contiennent également des protéines, du magnésium, de la vitamine B, ainsi que des antioxydants.

Optez pour des fruits secs oléagineux

Les pistaches et les noix du Brésil contiennent de la vitamine E, qui améliore la vitalité de la peau en régulant les niveaux d'insuline. Elles contiennent également du zinc, des vitamines A, C et E, et du sélénium, qui contribue à diminuer l'inflammation de la peau.

Mélangez huile de colza et huile d'olive

Pour l'assaisonnement comme les cuissons douces, on fait 50/50. Cela contribue à obtenir un bon équilibre entre les oméga-3 et les autres acides gras, garant d'une bonne hydratation et d'une meilleure cicatrisation de la peau.

B.Meriem

Histoire

Le Congrès de la Soummam a "balisé le chemin" du recouvrement de la souveraineté nationale

Le Congrès de la Soummam a "balisé le chemin" menant à la restauration de la souveraineté nationale, affirme l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso, soulignant la dimension "unificatrice" défendue par les organisateurs de cette rencontre historique. "Le Congrès de la Soummam, pierre angulaire de l'édifice de l'Algérie combattante, a balisé le chemin menant à la restauration de la souveraineté nationale et indiqué la marche à suivre pour une Algérie future", déclare El-Korso, la veille de la commémoration du 64ème anniversaire de cet événement, tenu le 20 août 1956. A ce propos, l'historien estime que l'une des victoires majeures de ce congrès consistait en "l'intelligence stratégique du Front de Libération nationale (FLN) qui s'est imposé comme front de combat puis comme seul interlocuteur valable malgré les résistances, les diversions et les manœuvres internes et externes". Il a affirmé, à ce propos, que l'enjeu pour le tandem Abane Ramdane-Larbi Ben M'Hidi était: avoir "une seule Révolution et une seule voix (...)" . Et d'ajouter que la victoire du Congrès a été "de facto" celle de Abane dont "le leitmotiv a été l'unité dans le combat, laquelle passait par l'élargissement et l'ouverture de la base militante et combattante du FLN à toutes les forces nationales anticolonialistes. Les communautés chrétiennes et juives étaient, elles aussi, sollicitées pour apporter leurs concours à la lutte libératrice.

Outre l'aspect unificateur, l'historien cite d'autres paramètres nécessaires, selon lui, pour "une bonne et saine compréhension de l'esprit du Congrès de la Soummam et de l'après Soummam". Il a affirmé, à ce sujet, que le déclenchement de la Révolution a été "un formidable coup de génie de la part de ses concepteurs". "Les combats que le peuple algérien a livrés contre le colonialisme sont de véritables cours de stratégie militaire", a-t-il encore estimé. Le tout, poursuit-il, nécessitant, néanmoins, "une mise en œuvre conséquente, rationnelle et objective des ambitions à la mesure des défis et des dangers". "La Proclamation du 1er Novembre 1954, véritable déclaration de guerre au nom du peuple algérien contre la France coloniale, ne pouvait, à elle seule, servir ni de feuille de route ni de charte pour la Révolution annoncée. Les historiens sont unanimes pour dire que, pendant plusieurs mois, aucune direction sûre et reconnue par tous les chefs de zones, capable de les réunir pour faire le point n'a émergé", explique-t-il encore. M.El-Korso a souligné, par ailleurs, que "Abane va porter un regard critique, neuf, lucide sur les conditions du déclenchement de la Révolution". Enumérant les qualités de l'un des principaux architectes de la Soummam, il a souligné que "Abane était Incisif, tranchant, d'un caractère irréductible" et qu'il s'était opposé à "l'individualisme, à l'esprit clanique et au leadership naissant de certains responsables politiques ou militaires, de l'intérieur comme de l'extérieur". Il a rappelé, dans ce cadre, les propos tenus par Abane à Ferhat Abbas lorsqu'il lui avait dit: "le FLN n'appartient à personne, mais au peuple qui se bat. L'équipe qui a déclenché la Révolution n'a acquis sur celui-ci aucun droit de propriété. Si la Révolution n'est pas l'œuvre de tous, elle avortera inévitablement". Abordant la notion de "nation", mise en exergue autant dans la Plate-forme de la Soummam que dans la Déclaration du 1er Novembre, l'historien précise qu'elle "ne date pas de 1954", au même titre que la dimension maghrébine, les deux ayant été "défendues" par le FLN puis le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). M.El-Korso a rappelé, enfin, qu'"un impératif s'impose, et nous ne cesserons jamais de le répéter, il n'y a pas d'histoire sans sources, sans archives surtout".

Pour la réhabilitation du patrimoine culturel de Beyrouth

L'Unesco mobilise ses partenaires

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) mobilise ses partenaires pour la réhabilitation du patrimoine culturel de la ville de Beyrouth, fortement endommagée suite aux deux explosions ayant frappé le port de la ville le 4 août dernier, a fait savoir l'Unesco dans un communiqué. «Le 10 août, une réunion en ligne a eu lieu afin de coordonner les mesures à prendre d'urgence et à plus long terme pour préserver le patrimoine culturel de la ville gravement endommagé et réhabiliter sa vie culturelle», a noté l'organisation dans le communiqué publié jeudi. L'Organisation onusienne a précisé «que c'est suite à l'appel de soutien émis par la Direction générale des antiquités du Liban que l'Unesco mènera la mobilisation internationale pour la récupération et la reconstruction de la culture et du patrimoine de Beyrouth». L'assistance de l'Unesco reposera, selon le communiqué, «sur l'évaluation des besoins techniques de la Direction générale et du Plan d'action international pour la culture de Beyrouth que l'Unesco développe actuellement avec tous ses partenaires».

L'Unesco s'engage aussi «à diriger l'ensemble des interventions dans le domaine de la culture, qui doit constituer une partie essentielle des efforts plus larges de reconstruction et de redressement». Selon le communiqué, le Dr Sarkis Khoury, directeur général des antiquités au ministère de la Culture du Liban, a d'ores et déjà partagé une première évaluation des dommages causés aux institutions culturelles et aux sites du patrimoine de la ville. Il a noté qu'«au moins 8 000 bâtiments, dont beaucoup sont concentrés dans les vieux quartiers de Gemayzé et Mar-Mikhaél, ont été touchés». Lors de la réunion, «des mesures d'urgence ont également été invoquées pour préserver la vie culturelle de Beyrouth à travers la mobilisation des artistes, des professionnels de la culture, des artisans et des gardiens du savoir traditionnel», a souligné l'Unesco. La réunion en ligne de l'Unesco a vu la présence de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (Aliph), le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), Blue Shield, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), le Conseil international des musées (Icom) et le Conseil international des musées et des sites (Icomos).

Oran

Un café de théâtre pour les artistes

C'est Mourad Senouci le directeur artistique de cet établissement, ce qui rajoute une valeur ajoutée à cet endroit sachant le long et riche parcours de Mourad Senouci dont la notoriété dans le domaine de l'organisation et la programmation lui a valu les félicitations de ses pairs et une très bonne réputation dans le milieu culturel. Pour l'heure, nous ne savons pas encore quand ce café- théâtre ouvrira ses portes, pandémie du coronavirus oblige, mais gageons que «La fourmi» deviendra un endroit phare et culte pour les jeunes et les artistes en général. Un fleuron culturel de plus qui vient de s'ajouter à la ville d'El Bahia.

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours
dans les kiosques

CETTE ESPACE EST
RESERVE POUR VOUS

PUBLICITES

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE

Assassinat de Rafik Hariri: Le TSL acquitte trois des quatre suspects



Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a reconnu mardi, Salim Ayyash, coupable dans l'assassinat en 2005 de l'ancien Premier ministre libanais Rafik Hariri, tout en acquittant les trois autres suspects dans l'affaire. Salim Ayyash, 56 ans, a été condamné en son absence par le tribunal basé aux Pays-Bas pour son rôle dans l'attentat-suicide à Beyrouth, tuant 22 personnes, dont Rafik Hariri, qui brigait un autre mandat à la tête du gouvernement libanais. "La Chambre de première instance déclare M. Ayyash coupable au delà de tout doute raisonnable en tant que coauteur de l'homicide intentionnel de Rafik Hariri", a déclaré le juge président David Re. Les magistrats prononceront ultérieurement la peine à l'encontre de Salim Ayyash, qui risque la prison à perpétuité s'il devait un jour être rendu au tribunal. Au bout de six ans de procès, "nous espérons sincèrement que le verdict d'aujourd'hui vous permettra de faire le deuil", a-t-il déclaré, s'adressant aux victimes et à leurs familles. Après avoir entendu près de 300 témoins et examinés plus de 3.000 pièces à convictions, les juges du tribunal ont cependant estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour condamner les trois autres suspects, Hassan Merhi, Hussein Oneissi et Assad Sabra. Les juges ont par ailleurs déclaré qu'il n'y avait aucune preuve permettant d'établir un lien direct entre l'attentat et la Syrie ou le mouvement Hezbollah. Rafik Hariri, Premier ministre jusqu'à sa démission en octobre 2004, a été tué en février 2005, lorsqu'un kamikaze a fait sauter une camionnette remplie d'explosifs au passage de son convoi blindé sur le front de mer de Beyrouth, faisant 226 blessés. Saad Hariri, fils de Rafik Hariri et également ancien Premier ministre libanais, était présent pour assister à l'audience, à Leidschendam, près de La Haye, où est basé le TSL. Le TSL, avait reporté la lecture du verdict, initialement prévue le 7 août, "par respect pour les innombrables victimes" de l'explosion dévastatrice trois jours plus tôt au port de la capitale libanaise, qui a fait au moins 177 morts et plus de 6 500 blessés.

Alger : Le meurtre d'un bijoutier bouleverse les habitants de Draria

Un quadragénaire s'est fait froidement assassiner par trois individus, hier après-midi, suite à une tentative de cambriolage. En effet, selon des sources locales, Abdelkrim Arhab, âgé de 45 ans, et père de deux enfants, a perdu la vie, essayant de protéger sa bijouterie, située à Draria, qui avait fait l'objet d'une tentative de braquage par trois personnes dans l'après-midi du lundi 17 août 2020. Les faits se sont déroulés vers 15h30 dans le quartier paisible de Draria au niveau de la capitale, les trois mis en cause s'étaient présentés à la « Bijouterie Karim » muni d'armes blanches dans le but de braquer le commerce. Le défunt, seul, a tenté de les en empêcher et suite à une lutte brutale, le jeune bijoutier a reçu plusieurs coups de couteau au niveau du torse, qui lui a coûté la vie. Les assassins ont ensuite volé une grande quantité de bijoux dans la boutique, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue. Ce malheureux incident a plongé les habitants du quartier, ainsi que le quartier d'El Biar, d'où est issu le défunt bijoutier, dans une très grande tristesse. La perte de l'homme qui était très apprécié par tous pour son calme et sa sagesse a provoqué l'émoi au sein des deux localités. Le corps sans vie d'Abdelkrim a été transféré vers la morgue de l'hôpital de la ville, tandis que les services de sécurité ont débuté des investigations accélérées afin de procéder à l'identification et l'arrestation des deux coupables. Dans la soirée, plusieurs pages Facebook, ainsi que des personnalités publiques ont réagi à ce crime odieux dont a fait les frais un jeune père de famille. Un journaliste et influenceur sur les réseaux sociaux a publié une vidéo dans laquelle il a affirmé que la police avait intercepté les trois auteurs du meurtre, suite à leur identification grâce aux empreintes présentes sur la scène de crime, et aux captures vidéos.

Cour d'Adrar Mandat de dépôt confirmé contre Elezzaoui et Boufares

La chambre d'accusation (cour d'Adrar) a confirmé, les mandats de dépôt contre Laid Elazzaoui et Abderrahmane Boufares, a annoncé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Le détenu d'opinion Laid Elazzaoui a été placé sous mandat de dépôt, mardi 4 Août, après sa présentation devant le procureur du tribunal d'Adrar et le juge d'instruction, il est poursuivi pour » Atteinte à la personne du président de la République, publications Facebook pouvant porter atteinte à l'intérêt national, outrage à corps constitué, atteinte à l'unité nationale, création et gestion de comptes Facebook pouvant véhiculer racisme et haine. Tandis que, Abderrahmane Boufares a été arrêté mercredi 5 Août par la police de Fenoughil qui l'a remis à la sûreté de wilaya d'Adrar où il a été placé en garde à vue. Présenté jeudi 6 août, devant le procureur du tribunal d'Adrar, ensuite en comparution immédiate, le juge d'instruction le place sous mandat de dépôt avec renvoi du procès, il est poursuivi pour » Atteinte à la personne du président de la République; Racisme et discours haineux en utilisant les nouvelles technologies (réseaux sociaux); Promouvoir et encourager les actes et groupes appelant au racisme et la haine; Création et gestion de comptes Facebook pour publier des informations et publications pouvant véhiculer le racisme et la haine au milieu de la société; Publication et promouvoir de rumeurs (fausses informations) au public pouvant porter atteinte à la sécurité et ordre public.

Tébessa : Un jeune tente de s'immoler à Bir El-Ater



Un jeune de 18 ans a tenté de se suicider en s'immolant par le feu, devant le siège de la sécurité du département, dans la localité de Bir El-Ater, au niveau de la wilaya de Tébéssa. Selon des sources locales, la victime âgée tout juste de 18 ans, a tenté de se suicider, ce mardi, en s'immolant par le feu devant le quartier général de la sécurité du département, avant d'être interrompu par les éléments des services de police et de protection Civile. Le jeune, résidant dans la localité de Bir El-Ater, avait apporté une bouteille d'essence et s'est aspergé du contenu de la bouteille, avant de s'allumer à l'aide d'un briquet.

Cet acte lui a causé des brûlures au troisième degré, et son état a été décrit comme très grave. Le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de Tidjani Haddam afin de recevoir les soins nécessaires. Toutefois, en vue de la gravité de ses blessures et brûlures, le jeune garçon a été transféré vers le département des grands brûlés du CHU d'Annaba, a affirmé la même source. Cependant, la même source a ajouté que les raisons de cet acte restent inconnues, et des investigations ont débuté dans le cadre d'une enquête menée par les éléments de police afin de déterminer les raisons exactes de cette tentative de suicide.

Relizane : Le corps d'un petit garçon retrouvé à Oued-Mina

Le corps d'un enfant de 13 ans a été repêché dans une rivière d'Oued-Mina, au niveau de la wilaya de Relizane. Des sources locales ont rapporté, lundi 17 août, que l'unité principale de Protection Civile de la wilaya de Relizane a repêché, lors d'une intervention avec une escouade de plongeurs, le corps d'un enfant de 13 ans qui s'était noyé dans la rivière d'Oued-Min. L'enfant a reçu

les premiers soins de secours mais en vain. Cette intervention a eu lieu grâce aux informations reçues suite à des appels aux services de la Protection Civile de la wilaya de Relizane. Le corps de la victime a été transféré au service mortuaire de l'EPH Mohamed Boudiaf. Toutefois, une enquête a été ouverte et des investigations ont débuté afin de mettre en lumière les circonstances de ce malheureux incident.

Oran : 20 harraga interceptés et 4 passeurs arrêtés



Un groupe de 20 candidats à l'émigration clandestine a été intercepté, hier, à 5 miles marins, au nord de la plage de Cap Falcon, par les forces navales de la façade maritime-ouest. Les 'harraga' originaires d'Oran et âgés entre 18 et 34 ans étaient à bord d'une embarcation pneumatique non immatriculée lorsqu'ils ont été repérés par une patrouille des garde-côtes. Ils ont été ramenés sur la terre ferme et remis aux services de la brigade de la Gendarmerie d'Aïn El Turck pour le

complément de l'enquête. Les investigations diligentées doivent, désormais identifier les instigateurs qui sont derrière ces tentatives d'émigration clandestine. Hier, également une bande de passeurs composée de 4 individus a été démantelée, par les éléments de la brigade de la Gendarmerie d'Aïn El Kerma. Les mis en cause organisaient des traversées clandestines moyennant des sommes d'argent. Les gendarmes ont saisi 30 litres de carburant et un véhicule. Une enquête a été ouverte.

Ligue 1 : JS Kabylie
Reprise dans moins de deux semaines

La JS Kabylie reprendra du service le samedi 29 août avec le début du stage préparatoire en vue de la saison 2020-2021, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. La décision a été prise lors d'une réunion de travail, tenue au siège du club, ayant regroupée l'ensemble des staffs. "L'ordre du jour a porté sur plusieurs points

liés à la vie du club, notamment la préparation de la saison 2020-2021", précise la même source. La formation kabyle a terminé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie. "Un débat fructueux et sincère a été ouvert et chacun a eu

l'occasion d'exprimer son point de vue sur les sujets abordés : organisation, les effectifs seniors et jeunes, les équipements, la désinfection de la résidence, la boutique, le cercle du club, et la communication. A l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises, entre autres, une prise de contact avec les joueurs fixée au 27 août et le début du stage le 29 du même mois", souligne le communiqué. Par ailleurs, la JSK a

annoncé l'engagement du jeune défenseur Kerroum Ahmed (20 ans), en provenance de l'ASM Oran (Ligue 2), pour un contrat de trois saisons. Qualifié d'"une véritable perle, et un des espoirs du football national", Kerroum, passé par les différentes sélections jeunes, rejoint les autres nouvelles recrues estivale de la JSK, à l'image de Mehdi Ferahhi (RC Kouba), Lyes Fayçal Hadouche (CRB Dar El-Beïda), et Juba

Aguieb (ES Ben Aknoun). En recrutant des joueurs de différents paliers, la JSK, semble être le club le plus actif sur le marché des transferts par rapport aux autres pensionnaires de l'élite. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée.

USM Alger
Antar
Yahia : «
D'autres
joueurs
vont arriver
»

Le directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a profité de l'occasion de la présentation de deux nouvelles recrues, en l'occurrence, Saadi Redouani et Fathi Achour pour révéler la liste des joueurs qui vont encore débarquer au club pour renforcer l'effectif rouge et noir. « On a officialisé la venue d'Oussama Abdelajdalil, il y a quelque temps et aujourd'hui (ndlr ; hier), Redouani et Achour ont signé. Il faut savoir qu'on attend l'arrivée d'un latéral gauche aussi qui s'appelle Mehdi Bennedine, un garçon qui est formé à l'AS Monaco. Il y a également, Salim Akal et Mazir Soula qui sont formés à Angers. Ces deux joueurs ont côtoyé l'équipe réserve d'Angers. L'USMA va recruter également un gardien de but ,Alex Guendouz de l'AS Saint-Etienne, avec qui nous sommes en contact très avancés », Yahia ajoute aussi, « On ne va pas s'arrêter là, puisque nous allons ramener aussi un défenseur et un joueur de couloir issu de notre championnat pour avoir l'équipe la plus compétitive possible. C'est l'objectif qu'on s'était fixé », fait savoir le responsable usmiste.

CAF : Un Symposium organisé sur la Gouvernance
du football en décembre

La Confédération africaine de football (CAF), organisera en décembre prochain, un Symposium sur la Gouvernance du football en Afrique auquel sont conviées toutes les associations

nationales affiliées, a annoncé la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Dans le cadre de la préparation de cet événement, un pré-séminaire au cours duquel seront lancés les principaux thèmes qui seront développés durant le

Symposium se tiendra en visioconférence au mois d'octobre 2020, précise la même source, soulignant que "la date sera communiquée incessamment». À l'effet de confirmer la participation de chaque association nationale,

ces dernières sont appelées à designer et communiquer, le lundi 31 août 2020 au plus tard, les coordonnées de la personne qui sera, à long terme, chargée des questions de complaisance au sein de chaque fédération.

CHAN 2022 :
En Algérie et la date fixée

L'Algérie va organiser le Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) 2022. Cette compétition, destinée aux joueurs locaux, va se dérouler du 10 juillet au 1er août 2022. Quatre villes algériennes ont été retenues pour ce tournoi, a indiqué, lundi 17 août, l'agence officielle (APS). La date du déroulement de la 7e édition du CHAN en Algérie est connue. La même source a fait savoir que les instances sportives algériennes ont retenu la période du 10 juillet au 1er août 2022 pour l'organisation de

cette compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats locaux. Le choix s'est volontairement porté sur cette période afin que l'événement ne coïncide avec la 19e édition des Jeux méditerranéens, qui se tiendra du 25 juin au 5 juillet 2022 à Oran. Il faut noter que le Championnat d'Afrique des nations de football devait, dans un premier temps, se jouer en janvier 2022, avant d'être décalé à l'été.

L'Algérie a retenu quatre villes pour le CHAN-2022

Par ailleurs, on apprend que quatre grandes villes algériennes ont été retenues pour accueillir les rencontres du CHAN 2022. Il s'agit d'Alger, Oran, Annaba, et Constantine. D'ailleurs, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), représenté par le directeur général des sports (DGS), Nadir Belayat, une délégation de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que les directeurs de la jeunesse et des sports (DJS) des wilayas concernées ont tenu une réunion de travail, afin de préparer cette importante

échéance footballistique. Les stades retenus feront bientôt l'objet de travaux de réaménagement et de réhabilitation. A cet effet, un appel d'offres a été lancé. Pour rappel, la prochaine édition du CHAN-2020 aura lieu en janvier 2021 au Cameroun, après son report à cause de la pandémie de coronavirus. La Confédération africaine de football (CAF) avait également décidé de reporter d'un an, à début 2022, la Coupe d'Afrique des nations 2021, qui aura également au Cameroun.

Bessa N

Après sa prestation XXL face à City :
Aouar s'éloigne-t-il des Verts ?

Sans nul doute, le président de l'O Lyon, Jean-Michel Aulas, est en train de se frotter les mains au regard de la performance qu'est en train de réaliser son prodige algérien, Hossam Aouar. En effet, la cote de ce dernier ne fait que monter en flèches après que ce milieu de terrain de 20 ans ait réussi à mener son équipe en demi-finales de la Ligue des champions d'Europe, et ce pour la deuxième fois de l'histoire du club. Déjà pressenti pour quitter le club français au cours de l'actuel mercato estival, surtout qu'il est suivi de très près par des formations européennes très huppées, Aouar offre une possibilité à son président de renflouer les

caisses des Lyonnais avec une somme plus importante que prévu. Mais au-delà des dividendes que s'apprête à tirer Lyon d'un imminent transfert de sa pépite sur le plan financier, c'est surtout l'avenir international de ce joueur qui suscite de plus en plus les interrogations. Du côté de la France, et après les belles copies rendues par Aouar à Lisbonne, tout le monde s'empresse pour exercer à sa manière une grosse pression sur le sélectionneur de France, Didier Deschamp pour le pousser à convoquer Aouar dès le prochain stage des Bleus. International français espoir, le joueur n'a jusque-là pas encore porté le maillot de l'équipe de

France première, ce qui lui permet de garder cette marge de choix entre les Bleus et les Verts. Même lorsqu'il a été convoqué par Deschamps en début de cette année, le vice-capitaine lyonnais avait déclaré forfait à cause d'une blessure. Une attitude qui a été très commentée du côté de l'Hexagone, allant jusqu'à accuser le joueur d'avoir simulé ladite blessure pour s'offrir encore du temps avant de choisir entre les sélections de France et d'Algérie. Mais certains observateurs, notamment en Algérie, pensent qu'en s'illustrant de la sorte contre des gros bras européens, à l'image de Juventus et de Manchester City, Aouar ne

devrait pas passer inaperçu pour les responsables de l'équipe de France qui vont certainement tout faire pour le voir faire parmi les Bleus. Cela se passe au moment où les proches du joueur lui-même avaient affirmé dernièrement qu'il était désormais prêt à répondre favorablement à une éventuelle convocation de la part de Djamel Belmadi. Est-ce à dire maintenant qu'en brillant en Ligue des champions Aouar s'éloigne des Verts ? C'est la question qui taraude désormais les esprits des supporters de l'équipe nationale impatients de connaître l'épilogue du feuilleton de ce joueur, un feuilleton qui n'a du reste que trop duré.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉCISION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :
419 nouveaux cas, 306 guérisons et 12 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Quatre cent dix neuf (419) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 306 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 39 444 dont 419 nouveaux cas, soit 1 cas

pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1391 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 27 653, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 31 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 17 autres ont enregistré plus de 10 cas, tandis que 11 wilayas n'ont

enregistré aucun cas. Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

**Prochaine Rentrée Scolaire Et Universitaire :
Les préparatifs vont bon train**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé un Conseil interministériel, consacré à l'examen de la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle et des préparatifs des examens du Baccalauréat et du BEM, a indiqué dimanche un communiqué des services du Premier ministre. Dans ce cadre, le Conseil a relevé "l'état d'avancement très ap-

préciable des dispositions prises pour assurer les meilleures conditions pour la rentrée scolaire, universitaire et de formation professionnelle, ainsi que les mesures arrêtées au titre du dispositif national d'organisation des examens du Baccalauréat et du BEM dans tous respects (sanitaire, sécuritaire, organisationnel et logistique)", ajoute la même source



**Opep-non Opep:
Attar prend part aux travaux de la 21ème réunion du JMMC**

Le ministre de l'Energie, président de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Abdelmadjid Attar, participera mercredi aux travaux de la 21ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP (JMMC), a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion qui se

tiendra par visio-conférence sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes, ajoute le communiqué. Les membres du JMMC auront à évaluer également le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de

Coopération pour le mois de juillet dernier, tels que décidés lors de la 10ème réunion ministérielle OPEP et Non-OPEP tenue le 12 avril dernier. Le JMMC est composé de sept pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'OPEP (Russie et Kazakhstan).

**Le point sur la pandémie dans le monde :
Plus de 770 000 morts dans le monde**

La pandémie a fait au moins 770.429 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi lundi par l'AFP à partir de sources officielles. Plus de 21,7 millions de cas ont été comptabilisés, dont près de 13,4 millions ont été guéris. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec plus de 170.453 décès. Suivent le Brésil avec 108.536 morts, le Mexique (56.757), l'Inde (50.921) et le Royaume-Uni (41.366). Restrictions étendues en Espagne et des « sacrifices » pour la rentrée en Italie : La fermeture des discothèques et l'interdiction de fumer dans la rue ont été étendues lundi à de nouvelles régions d'Espagne pour freiner le rebond de contaminations, au lendemain d'une manifestation d'opposants à ces restrictions. L'Andalousie (sud), la Castille-et-Leon (centre), la Galice et la Cantabrie (nord) ont pris officiellement lundi ces mesures, déjà en vigueur depuis dimanche dans la Rioja (nord) et la région de Murcie (sud-est), soit

six régions sur les 17 que compte l'Espagne. L'Italie, qui tente d'enrayer un rebond de la pandémie de Covid-19, fera les « sacrifices » nécessaires pour assurer la rentrée scolaire mi-septembre, a affirmé le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza, inquiet des contaminations en hausse parmi « les jeunes ». Il a ordonné la fermeture des discothèques et le port du masque le soir dans les lieux publics fréquentés. **Report des élections en Nouvelle-Zélande :** Les élections législatives en Nouvelle-Zélande, prévues initialement le 19 septembre, sont reportées au 17 octobre en raison d'un retour de la pandémie de coronavirus, a annoncé lundi la Première ministre Jacinda Ardern. **Chute historique du PIB nippon :** Le PIB du Japon s'est effondré de 7,8% entre avril et juin par rapport au trimestre précédent sous l'impact de la pandémie, un plongeon historique marquant un troi-

sième trimestre d'affilée de contraction pour la troisième économie du monde. **Trafic aérien impacté :** Avec 2,4 millions de passagers accueillis, le trafic aérien commercial à Paris n'atteignait en juillet pas le quart de son niveau d'il y a un an, en raison de la crise du coronavirus, a indiqué lundi le gestionnaire des aéroports de Roissy et Orly, ADP. **Hôpitaux quasi saturés à Beyrouth :** Les hôpitaux de Beyrouth sont quasi saturés face à l'afflux de patients atteints du nouveau coronavirus et le Liban est « au bord du gouffre » après l'explosion dévastatrice dans la capitale libanaise, a déclaré lundi le ministre démissionnaire de la Santé Hamad Hassan. **En France hausse des hospitalisations :** Le nombre d'admissions à l'hôpital pour Covid-19 en France a poursuivi sa hausse lundi, et le nombre de patients en réanimation a connu un rebond sensible.

**Poutine et Macron se
sont entretenus par
téléphone**



Lors d'un entretien téléphonique qui a eu lieu ce mardi 18 août à l'initiative de Paris, Emmanuel Macron et Vladimir Poutine ont abordé la situation en Biélorussie ainsi que la crise libyenne. Le Président russe en a également discuté avec Charles Michel, président du Conseil européen. Le Président russe a discuté avec son homologue français ce mardi 18 août lors d'un entretien téléphonique de la situation en Biélorussie, a fait savoir le service de presse du Kremlin. La conversation a eu lieu à l'initiative de la partie française, souligne la source. «Au cours de la discussion sur la situation aggravée en Biélorussie, Vladimir Poutine a

jugé inadmissible l'ingérence dans les affaires intérieures du pays et la pression exercée sur les dirigeants biélorusses. Les deux parties ont exprimé un intérêt commun dans le règlement rapide des problèmes en question», indiquait un communiqué. En outre, les dirigeants des deux pays ont de nouveau échangé leurs points de vue sur la crise libyenne. Le 12 août, à l'occasion d'un premier entretien téléphonique, les deux Présidents avaient déjà évoqué la Biélorussie. Emmanuel Macron avait alors «fait part de sa très grande préoccupation» sur la situation dans le pays et «la violence opposée aux citoyens lors des élections».

**Visite d'adieu
La journée du 1er Moharrem
chômée et payée**



La journée du 1er Moharrem annonçant le nouvel an de l'Hégire 1442 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indiquait hier un communiqué de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion du nouvel an de l'Hégire et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 1er Moharrem 1442 de l'Hé-

gire est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée». Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode travail posté"